

COMMUNE D'ALLEVARD

(ISERE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Carin THEYS, Béatrice BON

Pouvoirs : Yannick BOVICS, pouvoir à Thomas SPIEGELBERGER
Sarah WARCHOL, pouvoir à Lucie BIDOLI
Aadel BEN MOHAMED, pouvoir à Junior BATTARD
Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Patrick BARRIER, pouvoir à Martine KOHLY
Ludovic BRISE, pouvoir Sidney REBBOAH
Nathalie HAILLEZ, pouvoir à Christelle MEGRET
Fabienne LEBE, pouvoir à Carin THEYS

Absents : Jean-Luc MOLLARD, Célien PARISI

DELIBERATION N° 49/2022 - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE AU DEMARRAGE AU COLLECTIF DES INDEPENDANTS DU PAYS D'ALLEVARD (CIPA)

Madame Christelle MEGRET, Maire-Adjointe en charge du Développement économique, attractivité, relations extérieures explique au Conseil Municipal que suite à la dissolution au printemps dernier de l'UCAPA, une nouvelle union commerciale s'est constituée sous l'appellation Collectif de Indépendants du Pays d'Allevard (CIPA). Afin de soutenir cette nouvelle association au regard de l'intérêt majeur que représente une union commerciale pour le dynamisme commercial et l'attractivité de notre ville d'une ville, il est proposé d'apporter un soutien financier à la création de cette union commerciale, sous forme de subvention d'un montant de 1000 euros.

Cela étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'attribution d'un soutien financier au démarrage de la nouvelle union commerciale Collectif de Indépendants du Pays d'Allevard (CIPA) d'un montant de 1000 euros.

Cette délibération est adoptée à la majorité, moins 6 abstentions (Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Carin THEYS, Fabienne LEBE)

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sidney REBBOAH

